



RESULTATS SEMESTRIELS 2025

Issy-les-Moulineaux, le 29 juillet 2025

CANAL+ (LSE : CAN, la « Société », le « Groupe »), groupe de média et de divertissement mondial, publie aujourd’hui ses résultats non audités pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Résultats du premier semestre 2025 en ligne avec les prévisions révisées à la hausse

Avancées stratégiques significatives

Approbation réglementaire obtenue pour l'acquisition de MultiChoice Group

Hausse du chiffre d'affaires organique

- Chiffre d'affaires du Groupe de 3 086 M€, en croissance organique de + 0,9 %¹ (-3,3 % en données publiées, en ligne avec les prévisions, du fait de l'arrêt de contrats et d'activités)

Résultat opérationnel ajusté (EBITA)² conforme aux prévisions, hausse significative attendue au S2 2025 par rapport au S2 2024

- Résultat opérationnel ajusté (EBITA) du Groupe de 246 M€ du fait de l'arrêt du contrat de sous-licence en Europe
- Baisse par rapport au S1 2024 en raison de l'impact non-récurrent de l'acquisition d'OCS au S1 2024 et de l'arrêt du contrat de sous-licence de la Ligue des Champions, comme prévu
- En Europe, impact significatif des mesures de réduction de coûts attendu de manière progressive sur la rentabilité

Premiers résultats positifs du plan d'optimisation de la trésorerie

- Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) records de 416 M€ grâce à la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration de trésorerie
- Flux de trésorerie disponibles (FCF) élevés de 370 M€ au S1 2025

Emission inaugurale d'un financement Schuldschein

- Emission largement sursouscrite (2,3x) pour atteindre un montant de 285 M€

¹ Croissance organique : Croissance du chiffre d'affaires du Groupe en données publiées au premier semestre 2025 (par rapport au premier semestre 2024), hors impact de l'arrêt de contrats et d'activités (résiliation du partenariat Disney, de la sous-licence de la Ligue des Champions et arrêt de la chaîne C8).

² Résultat opérationnel ajusté (EBITA) avant éléments exceptionnels.

- Conditions attractives améliorant le coût de financement global de CANAL+

- Précédent positif en amont du projet d'acquisition de MultiChoice Group

Renforcement de la proposition de valeur sur le contenu

- Audience record sur le cinéma, les séries et les événements sportifs, sur l'ensemble des territoires

- Partenariat avec Netflix étendu à 24 pays d'Afrique francophone

- Succès internationaux et locaux pour Studiocanal, avec Bridget Jones : Folle de Lui ou La venue de l'avenir, et la série Veuve noire

- Création de labels destinés à favoriser le développement des IP, avec notamment la comédie musicale Paddington, attendue cet automne

Nouvelle expérience sur l'App CANAL+ et élargissement de la distribution grâce à des partenariats innovants

- Evolution majeure de l'expérience utilisateur sur l'App CANAL+, expérience déjà disponible sur tous les appareils iOS en France, en Pologne et en Afrique et sur tous les appareils Android d'ici la fin de l'été

- App CANAL+ désormais disponible sur toutes les principales marques de téléviseurs connectés

- App CANAL+ accessible sur les écrans des voitures Renault, Alpine, BMW et Mini, et large catalogue de contenus CANAL+ disponible dans les vols long courrier d'Air France

- Production du premier documentaire vidéo immersif au monde concu pour Apple Vision Pro retransmettant la vitesse et l'adrénaline de la MotoGP

Définition d'une nouvelle stratégie RSE soutenue par une nouvelle gouvernance

- Volet environnemental : réduire les émissions de carbone tout au long de la chaîne de valeur

- Volet social : développer la nouvelle génération de talents créatifs

- Volet sociétal : faciliter l'accès à des contenus inspirants

Approbation par le Tribunal sud-africain de la Concurrence, du projet d'acquisition de MultiChoice Group, le 23 juillet 2025

- Synergies prêtes pour une mise en œuvre dès le premier jour

- En ligne pour finaliser l'opération d'ici le 8 octobre 2025, comme prévu

Sur la bonne trajectoire pour une première année de cotation réussie

- Chiffre d'affaires 2025 conforme aux attentes

- Résultat opérationnel ajusté (EBITA) 2025 attendu aux environs de 515 M€, en ligne avec les prévisions

- Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) 2025 attendus supérieurs à 500 M€, conformément aux prévisions

- Flux de trésorerie disponibles (FCF) 2025 attendus au-dessus de 370 M€

Maxime Saada, Président du Directoire de CANAL+, a déclaré :

« Six mois après notre cotation à la Bourse de Londres, je me réjouis des nombreuses avancées stratégiques, opérationnelles et financières réalisées par CANAL+ au cours de ce premier semestre 2025.

La croissance de notre chiffre d'affaires illustre le succès de notre stratégie de recentrage sur les abonnés à forte valeur. Notre priorité donnée à la génération de trésorerie porte ses fruits, avec un niveau record de plus de 400M€, tout en posant les bases d'améliorations pérennes. A mi-année, nous confirmons nos prévisions 2025, tant sur l'EBITA que sur la trésorerie.

Notre stratégie de super-agrégation, combinant les productions de StudioCanal et les meilleurs contenus tiers mondiaux, qu'il s'agisse de cinéma, de sport ou de plateformes de streaming, nous permet d'offrir à nos abonnés une proposition de valeur unique au sein de notre nouvelle App CANAL+. Nous déployons désormais cette stratégie au-delà du continent européen. Nous avons ainsi étendu notre partenariat historique avec Netflix à 24 pays d'Afrique subsaharienne. Une première sur le continent.

Enfin, nous avons obtenu l'approbation du Tribunal sud-africain de la Concurrence pour notre projet d'acquisition de MultiChoice Group, le leader de la télévision payante en Afrique anglophone. Cette étape majeure franchie, nous sommes aujourd'hui en mesure de finaliser notre opération avant le 8 octobre 2025, comme nous l'avions annoncé et de mettre en œuvre les synergies entre nos deux groupes. Cette opération sera créatrice de valeur pour les abonnés, ainsi que pour les industries culturelles et sportives locales. CANAL+ s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire avec plus de 40 millions d'abonnés, dans 70 pays.

Tous ces succès résultent de l'engagement et du talent des équipes de CANAL+, que je remercie chaleureusement. »

CHIFFRES CLES³ ET DEVELOPPEMENTS STRATEGIQUES

BASE D'ABONNÉS

(en milliers d'abonnés)	30 juin 2025	30 juin 2024	% de variation
PAR REGION			
Europe	16 880	17 051	-1,0 %
Afrique & Asie	8 780	8 932	-1,7 %
PAR CANAL DE DISTRIBUTION			
Autodistribution	19 190	19 161	+0,2 %
Wholesale	6 470	6 823	-5,2 %
TOTAL CANAL+	25 660	25 984	-1,2 %

CANAL+ vise à offrir la meilleure expérience et le meilleur contenu à ses abonnés tout en continuant à porter une attention constante à la rentabilité. Ainsi, CANAL+ se concentre en priorité sur la croissance de sa base d'abonnés autodistribués à forte valeur ajoutée tout en adoptant une approche plus sélective des

³ Les chiffres sont arrondis au million le plus proche, ce qui peut entraîner de légers écarts dans les totaux.

contrats de distribution wholesale, avec des arrêts possibles si les conditions économiques ne sont pas considérées comme optimales.

Dans ce contexte, le Groupe a enregistré une diminution nette de 353 milliers d'abonnés wholesale au cours des 12 derniers mois. En parallèle, il a enregistré une augmentation de 0,2 % de sa base d'abonnés autodistribués, et ce malgré le non-renouvellement des contrats L1 et Disney en France. Cette performance témoigne à la fois de la forte fidélité de la clientèle et de l'efficacité de la stratégie d'acquisition, reposant sur :

- des offres ciblées et percutantes à destination de segments à fort potentiel, notamment les jeunes ;
- des partenariats de distribution innovants avec les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), facilitant un accès direct aux clients ;
- le renforcement continu de la proposition de valeur des contenus proposés.

Au total, la base d'abonnés de CANAL+ s'établit à 25,7 millions au 30 juin 2025, en recul de 323 milliers d'abonnés sur un an.

CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre clos le 30 juin		% de variation	% en organique ⁴	% de variation à taux de change et périmètre constant ⁵
	2025	2024			
Europe	2 287	2 390	-4,3 %	+1,3 %	-4,9 %
Afrique & Asie	525	527	-0,5 %	-0,5 %	-0,3 %
Production de contenu, distribution et autres	324	333	-2,6 %	-2,6 %	-3,1 %
Eliminations	(49)	(60)			
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 086	3 190	-3,3 %	+0,9 %	-3,7 %

Au premier semestre 2025, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 3 086 millions d'euros, en hausse organique de +0,9 %⁶ par rapport à la même période de 2024, démontrant la solide dynamique sous-jacente du Groupe. Cette croissance a été partiellement atténuée par des effets de calendrier sur les contenus en Afrique et la nature cyclique des revenus liés à l'activité de production de Studiocanal. En données publiées, le chiffre d'affaires enregistre une baisse de -3,3 %, principalement liée à l'arrêt de certains contrats et activités, notamment la résiliation du partenariat avec Disney, la fin de la sous-licence de la Ligue des Champions, ainsi que l'arrêt de la chaîne C8.

⁴ Croissance organique : Croissance du chiffre d'affaires du Groupe en données publiées au premier semestre 2025 (par rapport au premier semestre 2024), hors impact de l'arrêt de contrats et d'activités (résiliation du partenariat Disney, de la sous-licence de la Ligue des Champions et arrêt de la chaîne C8).

⁵ A périmètre constant : Croissance du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2025 (par rapport au premier semestre 2024), à taux de change et périmètre constants.

⁶ Croissance organique : Croissance du chiffre d'affaires du Groupe en données publiées au premier semestre 2025 (par rapport au premier semestre 2024), hors impact de l'arrêt de contrats et d'activités (résiliation du partenariat Disney, de la sous-licence de la Ligue des Champions et arrêt de la chaîne C8).

RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTÉ (EBITA) AVANT ELEMENTS EXCEPTIONNELS

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre clos le 30 juin		% de variation à taux de change et périmètre constant ⁷
	2025	2024	
Europe	111	179	-378 %
En % du chiffre d'affaires total consolidé	4,9 %	7,5 %	
Afrique & Asie	105	114	-8,0 %
En % du chiffre d'affaires total consolidé	20,0 %	21,6 %	-9,2 %
Production de contenu, distribution et autres	30	22	36,1 %
En % du chiffre d'affaires total consolidé	9,3 %	6,7 %	37,9 %
RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTÉ (EBITA) AVANT ELEMENTS EXCEPTIONNELS	246	315	-21,8 %
En % du chiffre d'affaires total consolidé	8,0 %	9,9 %	
			-21,6 %

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) avant éléments exceptionnels s'élève à 246 millions d'euros au premier semestre 2025, en recul de 69 millions par rapport au premier semestre 2024 (315 millions d'euros). Cette baisse s'explique principalement par l'impact exceptionnel de l'acquisition d'OCS en 2024 et de la fin de la sous-licence de la Ligue des Champions. Sur le plan opérationnel, la marge de résultat opérationnel ajusté (EBITA) atteint 8,0%, en ligne avec les prévisions du premier semestre.

GENERATION DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre clos le 30 juin (non audité)		
	2025	2024	% de variation
RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTÉ (EBITA)	162	312	(150)
Investissements de contenus, net	188	(58)	246
Acquisitions payées	(780)	(887)	
Consommations	968	829	
Investissements hors contenus, net	11	10	1
Autres (y compris variation nette du besoin en fonds de roulement)	55	(40)	95
Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)	416	224	192
Génération de trésorerie : Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)/Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	256,9%	71,8%	
Impôts nets (payés), encaissés	(17)	(57)	40
Intérêts nets payés	(13)	(18)	5
Autres flux liés aux activités financières	(17)	(20)	3
Flux de trésorerie disponible (FCF)	370	128	242

⁷ A périmètre constant : Croissance du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2025 (par rapport au premier semestre 2024), à taux de change et périmètre constants.

Au premier semestre 2025, le Groupe a généré un flux de trésorerie opérationnel (CFFO) record de 416 millions d'euros, porté par de nombreuses mesures d'optimisation de trésorerie (conditions de paiement, gestion des stocks et encaissements) et par un effet de retournement des acomptes versés au second semestre 2024. Le CFFO est anticipé au-delà de 500 millions d'euros en 2025, en partie grâce à une amélioration ponctuelle liée à une optimisation des calendriers de paiements. Bien qu'il n'envisage aucun impact structurel au-delà de 2025 lié à la mise à jour ponctuelle de l'échelonnement de certains contrats, CANAL+ s'attend à ce que les effets positifs sur la trésorerie de ses autres initiatives se renforcent dès 2026.

Le flux de trésorerie disponible (FCF)⁸ a atteint 370 millions d'euros, bénéficiant d'une normalisation des paiements d'impôts. Cette amélioration reflète les premiers impacts positifs de l'intégration fiscale en France, ainsi que des remboursements exceptionnels d'impôts relatifs à 2024.

ANNONCE D'UNE NOUVELLE STRATEGIE RSE

Conformément aux engagements pris lors du Capital Markets Day de novembre 2024, CANAL+ a dévoilé son premier cadre stratégique RSE. Le Groupe considère qu'une démarche ESG stratégique, crédible et structurée est essentielle pour créer de la valeur à long terme, renforcer la gestion des risques et améliorer son avantage concurrentiel.

Le cadre stratégique reflète pleinement la stratégie commerciale et les activités de CANAL+. Il s'articule autour de quatre piliers fondamentaux – l'environnement, le social, le sociétal et la gouvernance – accompagnés de priorités claires et d'indicateurs de performance clés.

Sur le plan environnemental, le Groupe poursuit son engagement de réduction de son empreinte carbone, en mettant l'accent sur la mise en œuvre d'actions multipartites à fort impact sur l'ensemble de ses marchés. Sur le volet social, CANAL+ accorde une priorité forte au soutien de la prochaine génération de talents créatifs, essentielle à la croissance future et dans laquelle il continue à investir activement.

L'impact sociétal du Groupe repose sur la représentation culturelle dans tous les territoires où il opère, à travers des récits authentiques, tout en garantissant l'accessibilité de ses contenus, en sensibilisant aux risques de surexposition aux écrans et en promouvant des habitudes numériques saines.

Enfin, des fondations solides en matière de gouvernance viennent soutenir et garantir la mise en œuvre des ambitions stratégiques du Groupe.

Ce cadre a été concu avec la flexibilité nécessaire pour intégrer MultiChoice Group, une fois l'acquisition finalisée. Lors de l'intégration, CANAL+ lancera un processus structuré de définition d'objectifs liés aux indicateurs clés de performance. L'avancement de ce processus sera communiqué en temps opportun.

CREATION DE LA FONDATION CANAL+

Le 16 janvier 2025, CANAL+ a annoncé la création de sa Fondation, avec pour ambition de promouvoir le droit à la culture pour toutes et tous. S'appuyant sur l'expertise et les savoir-faire du Groupe, la Fondation développera des expériences culturelles et des programmes de formation dans les régions où CANAL+ opère, à l'image des programmes préexistants comme « Create Joy », « CANAL+ University » et « Orphée ».

⁸ Au cours de la période, le Groupe a renommé l'indicateur alternatif de performance précédemment appelé « Flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôt (CFAIT) » en « Flux de trésorerie disponible (FCF) » en vue de s'aligner avec les pratiques du marché et d'améliorer la lecture des états financiers. La méthode de calcul reste inchangée.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2025

1. MULTICHOICE GROUP

- Le 4 février 2025, CANAL+ et MultiChoice Group ont annoncé avoir finalisé leurs discussions sur la structure envisagée de MultiChoice à l'issue de l'opération.
- Le 4 mars 2025, CANAL+ a annoncé avoir décidé de prolonger la date butoir de l'offre publique d'achat au 8 octobre 2025.
- Le 21 mai 2025, CANAL+ et MultiChoice Group ont annoncé que la commission de la concurrence sud-africaine avait recommandé à son tribunal d'approuver l'offre d'acquisition de MultiChoice, sous réserve de conditions liées à des considérations d'intérêt public.
- Le 23 juillet 2025, CANAL+ et MultiChoice Group ont annoncé l'approbation de la transaction proposée par le tribunal de la concurrence sud-africain, sous réserve des conditions convenues, parmi lesquelles la mise en œuvre de la structure annoncée le 4 février 2025.

Comme indiqué précédemment, les conditions convenues comprennent un ensemble complet d'engagements d'intérêt public. Celui-ci vise à soutenir la participation des entreprises contrôlées par des personnes historiquement défavorisées (« HDP ») et des petites, micro et moyennes entreprises (« SMME ») à l'industrie audiovisuelle sud-africaine. Ces engagements permettront de maintenir le financement du divertissement général et du contenu sportif sud-africains, offrant ainsi aux créateurs de contenu locaux une base solide pour leur réussite future.

2. SUCCES DE L'EMISSION DU SCHULDSCHEINDARLEHEN INAUGURAL

En juillet 2025, CANAL+ a finalisé sa première opération de financement depuis son introduction à la Bourse de Londres en décembre 2024, en procédant à l'émission de son premier financement Schulschein (placement privé de droit allemand) pour un montant total de 285 millions d'euros.

Cette opération a été largement souscrite, avec un carnet d'ordres composé d'investisseurs français et internationaux de premier plan, témoignant de l'intérêt marqué et de la confiance des investisseurs dans le profil financier et l'orientation stratégique de CANAL+. Face à cette forte demande, qui a permis un positionnement sur l'extrême basse de la fourchette de la marge de crédit, le montant initialement prévu de l'émission de 125 millions d'euros a finalement été porté à 285 millions d'euros.

L'attractivité des conditions d'emprunt ainsi que le volume final souscrit du Schulschein, permettront à CANAL+ d'améliorer le coût global de son financement.

3. CONCLUSION D'ACCORDS MAJEURS

3.1 ACCORD CONCLU AVEC L'INDUSTRIE DU CINÉMA FRANÇAIS

Le 3 mars 2025, le Groupe a signé un nouvel accord avec l'industrie du cinéma français.

L'accord concerne CANAL+ et CINE+ OCS. Il sécurise leur place privilégiée et unique dans la chronologie des médias, leur permettant de diffuser les films dès 6 mois après leur sortie en salles. Il prend

effet de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2025, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027, et est tacitement renouvelable.

L'engagement de CANAL+ s'établit à 480 millions d'euros au minimum sur les trois ans de l'accord : 150 millions d'euros en 2025, 160 millions d'euros en 2026 et 170 millions d'euros en 2027. Ces niveaux se comparent aux 220 millions d'euros en 2024.

3.2 ACCORD CONCLU AVEC LE CNC

Le 6 juin 2025, CANAL+ a annoncé avoir conclu un accord avec le Centre national du Cinéma et de l'Image animée (« CNC ») concernant les règles applicables à la détermination de l'assiette de la taxe sur les services de télévision en France, qui règle un litige de plusieurs années et lève l'incertitude quant à la possibilité d'un décaissement supplémentaire significatif. En conséquence, le Groupe n'anticipe pas d'impact sur la trésorerie, mais prévoit un impact ponctuel sur son compte de résultat au premier semestre 2025 sous forme d'éléments exceptionnels.

4. RENFORCEMENT DE LA PROPOSITION DE VALEUR DU CONTENU : EXTENSION DUPARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE CANAL+ ET NETFLIX A L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Le 6 juin 2025, CANAL+ et Netflix ont renforcé leur partenariat historique, initié en 2019 pour la France et la Pologne en étendant l'accord de distribution stratégique à l'Afrique subsaharienne francophone. Grâce à cet accord, CANAL+ devient le premier opérateur à intégrer Netflix dans ses offres dans 24 pays d'Afrique subsaharienne, marquant ainsi une avancée majeure dans l'accès au contenu premium pour les abonnés africains.

Avec plus de 400 chaînes en direct, dont 28 produites spécifiquement pour le continent, et une expérience enrichie via l'App CANAL+ et le décodeur connecté, CANAL+ propose déjà une offre de contenus inégalée. Ce partenariat vient l'enrichir davantage avec des séries emblématiques de Netflix comme Stranger Things et Squid Game aux côtés de productions africaines au succès international comme Blood & Water, Young Famous and African et Kings of Joburg.

Cet accord marque une étape stratégique importante pour les deux groupes. Il s'agit du premier partenariat de ce type pour Netflix dans la région, qui s'appuie sur la présence historique et la force de distribution de CANAL+ en Afrique pour déployer son service. Pour CANAL+, cette alliance renforce son positionnement en tant que premier agrégateur mondial de contenus, en permettant à ses abonnés d'Afrique francophone de profiter des programmes du leader mondial du streaming.

5. DES CAPACITES DE DISTRIBUTION RENFORCEES GRACE A L'EVOLUTION SUR L'EXPERIENCE DE L'APP CANAL+ ET A DE NOUVEAUX PARTENARIATS, ELARGISSANT ENCORE LES POSSIBILITES D'ACCES A CANAL+

5.1 EVOLUTION MAJEURE DE L'APP CANAL+

Le 11 juin 2025, CANAL+ a annoncé une évolution majeure de sa plateforme phare, l'App CANAL+, véritable vitrine technologique du Groupe. Soucieux d'accompagner les nouveaux usages de ses abonnés et d'être présent partout où ils consomment du contenu, CANAL+ continue de repousser les limites du divertissement en s'associant à des partenaires qui partagent la même culture d'innovation et d'excellence. Avec plus d'1 milliard d'euros de dépenses technologiques annuelles et s'appuyant sur plus de 2 500 experts dans le monde, le Groupe a dévoilé son App CANAL+ remaniée, offrant une expérience

plus fluide, plus intuitive et centrée sur le contenu, renforçant ainsi sa position de leader dans les domaines du divertissement et de la technologie.

5.2 CANAL+ RENFORCE SON PARTENARIAT GLOBAL AVEC SAMSUNG

Le 17 février 2025, CANAL+ et Samsung Electronics, premier fabricant mondial de Smart TVs, ont étendu leur partenariat stratégique à plus de 40 territoires dans le monde. Ce partenariat consolide la relation stratégique entre Samsung et CANAL+, incluant désormais la distribution des applications CANAL+ sur plus de 25 millions de Smart TVs Samsung.

5.3 AIR FRANCE ET CANAL+ ANNONCENT UN PARTENARIAT INEDIT

Le 24 avril 2025, Air France et CANAL+ ont annoncé un nouveau partenariat inédit.

Depuis le 1^{er} mai 2025, la compagnie aérienne propose sur tous ses vols long-courriers un accès privilégié à une sélection de programmes de CANAL+. Ses clients peuvent retrouver pendant leur voyage des séries de la Création Originale CANAL+, des émissions incontournables, des spectacles d'humour, des documentaires ainsi qu'une offre jeunesse. Autant de contenus venant enrichir le catalogue de divertissement d'Air France, également composé de nombreux films.

En s'associant à CANAL+, Air France continue de faire rayonner le savoir-faire français à travers le monde. Un engagement fort de la compagnie qui consacre 30 % de son offre de divertissement aux productions francaises, à travers sa sélection de films et de séries.

5.4 ANNONCE DE NOUVEAUX PARTENARIATS DANS LE DOMAINE DES VOITURES CONNECTÉES

Le 11 juin 2025, CANAL+ a annoncé que l'App CANAL+ serait disponible sur les voitures connectées Renault et BMW.

- L'App CANAL+ est la première application vidéo disponible à bord de l'Alpine A390 : disponible sur les voitures connectées Renault équipées de l'OpenR Link en France, en Suisse et en Pologne depuis octobre 2024, l'App CANAL+ sera la première application vidéo installée par défaut sur les véhicules Alpine. Les abonnés ont désormais accès aux contenus CANAL+ dans les voitures Alpine, dont l'A390 commercialisée en fin d'année.
- L'App CANAL+ sera disponible à bord des BMW connectées : CANAL+ et BMW s'associent pour la distribution et la mise en avant de l'App CANAL+ au sein du BMW store en France, en Pologne et en Suisse.

6. RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION GLOBALE DE CANAL+

Effective depuis le 1^{er} mars 2025, le Groupe a annoncé le 15 avril 2025 une évolution des périmètres des membres de son Directoire.

Afin de répondre aux ambitions de développement du Groupe et de renforcer les synergies entre les territoires de CANAL+ aujourd'hui présent dans 52 pays, Maxime Saada, Président du Directoire, a décidé d'étendre les missions des membres du Directoire.

Depuis le 1^{er} mars 2025, Jacques du Puy, Amandine Ferré et Anna Marsh occupent de nouvelles responsabilités :

- Jacques du Puy, Membre du Directoire, est désormais en charge de la PayTV mondiale, une nouvelle direction qui regroupe l'ensemble des activités de télévision payante de CANAL+, à savoir les activités basées en France, Pologne, Europe centrale (Belgique, Pays-Bas, Autriche, République Tchèque, Slovaquie,

Hongrie et Roumanie), Afrique et Asie. Cette direction, qui pilote l'activité PayTV mondiale, a pour ambition d'apporter une vision transversale de l'ensemble des activités de PayTV et de télécommunication (dans les Outre-mer et en Afrique), et de tirer parti des savoir-faire des différentes équipes PayTV du Groupe.

- Amandine Ferré, Membre du Directoire, Directrice Financière de CANAL+ et responsable de la RSE, est désormais également en charge de l'ensemble des fonctions financière, du Groupe et de toutes ses entités, qui lui rapportent directement. Ce changement a déjà eu un impact majeur sur la gestion de la trésorerie : il a permis de revoir nos processus de gestion et de délivrer des résultats records sur le premier semestre 2025.
- Anna Marsh, Membre du Directoire, est nommée Directrice du Contenu de CANAL+, en plus de ses responsabilités de Directrice Générale Adjointe de CANAL+ et de Directrice Générale de STUDIOCANAL. Ce nouveau rôle a quatre objectifs : i) renforcer le déploiement d'une stratégie mondiale des contenus au niveau du Groupe ; ii) faciliter l'intégration des contenus mondiaux tout en respectant les spécificités de chaque région ; iii) optimiser le partage des savoir-faire entre les équipes locales et centrales ; et enfin iv) identifier les facteurs de réussite des acquisitions et des productions en s'appuyant sur la data de CANAL+.

PERSPECTIVES

CONFIRMATION DES PERSPECTIVES AVEC UNE AMELIORATION EXCEPTIONNELLE IMPORTANTE DE LA TRESORERIE

La Société réaffirme ses perspectives 2025 de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel ajusté (EBITA) et de flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO).

Elle confirme ainsi être en ligne pour enregistrer une croissance organique de son chiffre d'affaires 2025, bien que celle-ci soit plus que compensée par l'arrêt de sa chaîne C8 et de certains contrats, comme anticipé.

Dans le cadre de son programme d'optimisation des coûts visant à renforcer l'effet de levier opérationnel, et soutenu par la montée en puissance de la rentabilité de ses actifs nouvellement intégrés, CANAL+ prévoit un résultat opérationnel ajusté (EBITA) du Groupe⁹ avoisinant 515 millions d'euros en 2025, conformément à ses attentes.

Grâce à diverses initiatives, le Groupe anticipe des flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) pour 2025 supérieurs à 500 millions d'euros. Bien qu'il n'envisage aucun impact structurel au-delà de 2025 lié à la mise à jour ponctuelle de l'échelonnement de certains contrats, CANAL+ s'attend à ce que les effets positifs sur la trésorerie de ses autres initiatives se renforcent dès 2026. Cela inclut notamment :

- le renouvellement de l'accord de financement du cinéma français,
- la réduction des coûts en France, et
- l'amélioration de la rentabilité de ses nouveaux actifs, tels que GVA et Dailymotion.

Le Groupe prévoit des flux de trésorerie disponibles (FCF) de 370 millions d'euros pour 2025. Ce niveau exceptionnel s'explique par un CFFO élevé, une fiscalité réduite liée à l'intégration fiscale, ainsi que des

⁹ Résultat ajusté avant intérêts et impôts, à périmètre constant et hors éléments exceptionnels.

remboursements d'impôts perçus au premier semestre. Les paiements d'impôts devraient se normaliser au second semestre 2025. Les paiements d'intérêts devraient rester stables sur la période (hors impact de la transaction MultiChoice Group).

CONFERENCE TELEPHONIQUE SUR LES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2025

Intervenants :

Maxime Saada
Président du Directoire

Amandine Ferré
Directrice Financière

Date : 29 juillet 2025 (9h30 BST / 10h30 CET)

En ligne : la conférence téléphonique peut être suivie en ligne à l'adresse suivante :

<https://sparklive.lseg.com/CANALSA/events/8daf47db-4af1-494d-9269-1fa373adfl52/canal-h1-fy25-results>

Q&A : les questions peuvent être posées en direct via la conférence téléphonique en ligne ou en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : ir@canal-plus.com

La conférence téléphonique ainsi que la présentation seront disponibles à l'issue de la conférence téléphonique sur le site Internet de la Société www.canalplusgroup.com.

CALENDRIER FINANCIER

Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2025 : 16 octobre 2025

Pour toute demande, veuillez contacter :

Alima Levy	ir@canalplus.com
Andrew Swailes	andrew.swailes@canalplus.com

Ce communiqué de presse a été traduit en français à titre informatif uniquement et ne constitue qu'un extrait du communiqué officiel publié en anglais. En cas de divergence ou de contradiction, seule la version anglaise complète fait foi.

A PROPOS DE CANAL+

Fondée il y a 40 ans en tant que chaîne de télévision française payante, CANAL+ est aujourd’hui un groupe de média et de divertissement mondial. Le groupe compte 26,9 millions d’abonnés à travers le monde, plus de 400 millions d’utilisateurs actifs mensuels sur ses plateformes de streaming vidéo, et emploie plus de 9 000 collaborateurs. Il génère des revenus dans 195 pays et opère directement dans 52 pays, occupant une position de leader sur la TV payante dans 20 d’entre eux. Le groupe est présent sur l’ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l’agrégation.

CANAL+ abrite **STUDIOCANAL**, studio de cinéma et de télévision de premier plan qui dispose de capacités de production et de distribution d’envergure mondiale ; **Dailymotion**, plateforme vidéo internationale qui s’appuie sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ; **Thema**, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiés ; ou encore les services de télécommunication **GVA** en Afrique et **CANAL+ Telecom** dans les départements et territoires français d’outre-mer. Le groupe s’appuie également sur ses salles de spectacles emblématiques que sont **L’Olympia** et le **Théâtre de l’Œuvre** en France.

Le groupe CANAL+ détient également d’importantes participations en Afrique, en Europe, et en Asie, notamment dans **MultiChoice** (leader de la télévision payante en Afrique anglophone et lusophone), **Viaplay** (leader de la télévision payante en Scandinavie) et **Viu** (plateforme AVOD de premier plan en Asie du Sud).

canalplusgroup.com/fr

AVERTISSEMENT IMPORTANT

AVERTISSEMENT

La Société ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à la pertinence, l’exactitude, l’exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans le présent communiqué et, par conséquent, ni la Société ni aucun de ses administrateurs n’acceptent de responsabilité envers quiconque en ce qui concerne le présent communiqué ou les informations qu’il contient.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DECLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient certaines déclarations qui sont ou peuvent être des déclarations prospectives. Des expressions telles que « viser », « planifier », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « anticiper », « croire », « estimer », « cibler », et d’autres expressions similaires de nature future ou prospective ont pour but d’identifier ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives portent sur nos performances commerciales et financières futures et sur notre situation financière et, par définition, sur des questions qui sont, à des degrés divers, incertaines. Elles ne constituent pas des faits historiques, ni des garanties de performances futures ; les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Il existe un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir pour conséquence que les résultats et les développements réels diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s’y limiter, (i) les conditions économiques, commerciales, politiques, réglementaires et sociales générales sur les marchés clés sur lesquels le Groupe opère, (ii) un événement important ayant un impact sur la liquidité de la Société ou sur sa capacité à opérer et à fournir efficacement dans n’importe quel domaine de son activité, (iii) un changement important dans la réglementation ou la législation, (iv) un changement important dans la

demande de contenu mondial, et (v) un changement important dans la stratégie du groupe afin de répondre à ces facteurs et à d'autres encore. Certains de ces facteurs sont décrits plus en détail dans d'autres parties du présent communiqué et dans le rapport annuel de la Société publié le 17 avril 2025.

Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites et, sauf si la loi ou la réglementation applicable l'exige, CANAL+ ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, écrites ou orales, qui peuvent être faites à tout moment, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres facteurs.